

## Mauna Kea Technologies annonce un chiffre d'affaires de 4,2 M€ au 1<sup>er</sup> trimestre 2023, en hausse de 121% par rapport à 2022

### *Reconnaissance des premiers revenus issus de la Joint-Venture avec Tasly Pharmaceutical*

**Paris et Boston, le 20 avril 2023 – 17h45 CEST – Mauna Kea Technologies** (Euronext : MKEA) inventeur du Cellvizio®, la plateforme multidisciplinaire d'endomicroscopie confocale laser par minisonde et par aiguille (p/nCLE), annonce aujourd'hui ses ventes du 1<sup>er</sup> trimestre 2023, clos le 31 mars 2023.

Le chiffre d'affaires total s'est élevé à 4 168 K€ au premier trimestre 2023, en hausse de 121% par rapport à la même période en 2022, bénéficiant de la reconnaissance des premiers revenus de redevance de licence et technologie liés à la Joint Venture avec Tasly Pharmaceutical. Les revenus issus de la Joint Venture s'élèvent à 2,8 M€ (3,0 M USD<sup>1</sup>) au cours du trimestre écoulé, ils sont composés d'une partie non récurrente de 2,3 M€ (\$2,5 M USD<sup>1</sup>) et d'une partie récurrente de 0,5 M€ (0,54 M USD<sup>1</sup>) par trimestre jusqu'à la fin de l'exercice 2025, ce revenu étant déjà intégralement sécurisé.

Sacha Loiseau, Président-Directeur Général de Mauna Kea Technologies, déclare : « Ce premier trimestre 2023 est marqué par la reconnaissance des premiers revenus liés aux redevances de licence et de technologie provenant de notre Joint-Venture avec Tasly Pharmaceutical. C'est une étape importante pour Mauna Kea, qui confirme que la stratégie de partenariats que nous avons annoncée à la fin de l'année 2021 est source de valeur pour nos actionnaires. Dans ce sens, nous allons continuer à construire un ensemble d'opportunités de nouveaux partenariats stratégiques qui permettront d'élargir davantage les marchés du Cellvizio. » M. Loiseau a ajouté : « Nous continuons d'exécuter notre plan stratégique avec succès : nous avons réduit nos charges de manière significative, réaligné l'organisation pour être plus efficace, accueilli des talents de très haut niveau, obtenu de nouveaux résultats cliniques clés dans les domaines du cancer du poumon et des maladies inflammatoires chroniques de l'intestin, tout en conservant une bonne dynamique commerciale en gastroentérologie. »

### Ventes du premier trimestre 2023 par catégorie :

(en K€) – IFRS	T1 2023	T1 2022	Var €	Var %
Systèmes	387	930	(543)	(58%)
Consommables	662	636	26	+4%
Services	318	324	(6)	(2%)
<b>Total des ventes de produits</b>	<b>1 367</b>	<b>1 890</b>	<b>(523)</b>	<b>(28%)</b>
Revenus liés aux redevances de licence et de technologie	2 802	-	2 802	-
<b>Totales ventes*</b>	<b>4 168</b>	<b>1 890</b>	<b>2 278</b>	<b>+121%</b>

\*Les chiffres étant arrondis, les totaux ne correspondent pas nécessairement à la somme des éléments.

<sup>1</sup> Taux de change au 31 mars 2023

**Ventes du premier trimestre 2023 par zone géographique :**

(en K€) – IFRS	T1 2023	T1 2022	Var €	Var %
Etats-Unis	851	1 399	(548)	(39%)
Asie-Pacifique	48	29	19	+65%
EMEA & ROW	468	461	6	+1%
<b>Total des ventes de produits</b>	<b>1 367</b>	<b>1 890</b>	<b>(523)</b>	<b>(28%)</b>
Revenus liés aux redevances de licence et de technologie	2 802	-	2 802	-
<b>Totales ventes*</b>	<b>4 168</b>	<b>1 890</b>	<b>2 278</b>	<b>+121%</b>

\*Les chiffres étant arrondis, les totaux ne correspondent pas nécessairement à la somme des éléments.

Hormis les revenus liés aux redevances de licence et de technologie, les ventes directes s'élèvent à 1 367 K€, en baisse de -28% par rapport à 2022 en raison d'une base de comparaison élevée sur la vente de systèmes, par nature fluctuante. Les ventes de consommables progressent de +4% par rapport au premier trimestre 2022, confirmant la bonne dynamique d'utilisation des systèmes aux Etats-Unis et en Europe.

Au niveau géographique, les ventes aux Etats-Unis ont diminué de -39% au cours de la période, en raison de la baisse du nombre de systèmes vendus. L'équipe américaine a toutefois placé 5 nouveaux systèmes dans le cadre de programmes de paiement à l'utilisation au sein d'institutions bien ciblées, comparé à 3 pour l'ensemble de l'année dernière et témoigne de notre approche très disciplinée des ventes aux États-Unis.

En Asie-Pacifique, malgré le transfert de l'activité vers la JV nouvellement créée, la société enregistre un chiffre d'affaire en hausse de +65% à 48 K€ hors Chine. En Europe et ROW, la Société maintient sa dynamique commerciale avec des revenus en hausse de +1% à 468 K€.

**Ventes du premier trimestre 2023 en unités :**

Unités (#)	T1 2023	T1 2022	Var%
Nouveaux systèmes vendus	3	7	(57%)
Nouveaux systèmes placés	5	-	
<b>Total des systèmes</b>	<b>8</b>	<b>7</b>	<b>+14%</b>
<b>Minisondes livrées</b>	<b>104</b>	<b>91</b>	<b>+14%</b>

**Prochains évènements :**

- **Assemblée générale**, le 2 juin 2023
- **Publication financière** : chiffre d'affaires du 2<sup>ème</sup> trimestre et du 1<sup>er</sup> semestre 2023, le 20 juillet 2023, après clôture des marchés

\*\*\*

**À propos de Mauna Kea Technologies**

Mauna Kea Technologies est une entreprise mondiale de dispositifs médicaux qui fabrique et commercialise Cellvizio®, la plateforme d'imagerie cellulaire in vivo en temps réel. Cette technologie offre une visualisation cellulaire in vivo unique qui permet aux médecins de surveiller l'évolution des maladies dans le temps, d'évaluer les réactions au moment où elles se produisent, de classer les zones d'incertitude et de guider les interventions chirurgicales. La plateforme Cellvizio est utilisée dans de nombreux pays à travers le monde et dans plusieurs spécialités médicales et transforme la façon dont les médecins diagnostiquent et traitent les patients. Pour plus d'informations, consultez le site [www.maunakeatech.com](http://www.maunakeatech.com).



### **Relations Investisseurs**

NewCap

Aurélie Manavarere /Thomas Grojean

+33 (0)1 44 71 94 94

[maunakea@newcap.eu](mailto:maunakea@newcap.eu)

### **Avertissement**

Le présent communiqué contient des déclarations prospectives relatives à Mauna Kea Technologies et à ses activités. Toutes les déclarations autres que les déclarations de faits historiques incluses dans ce communiqué de presse, y compris, sans s'y limiter, celles concernant la situation financière, les activités, les stratégies, les plans et les objectifs de la direction de Mauna Kea Technologies pour les opérations futures sont des déclarations prospectives. Mauna Kea Technologies estime que ces déclarations prospectives reposent sur des hypothèses raisonnables. Cependant, aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation des prévisions exprimées dans ces déclarations prospectives qui sont soumises à de nombreux risques et incertitudes, dont ceux décrits dans le Chapitre 3 du Document d'Enregistrement Universel 2021 de Mauna Kea Technologies déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 18 octobre 2022 sous le numéro D-22-0773, disponible sur le site internet de la Société ([www.maunakeatech.fr](http://www.maunakeatech.fr)), ainsi qu'aux risques liés à l'évolution de la conjoncture économique, aux marchés financiers et aux marchés sur lesquels Mauna Kea Technologies est présente. Les déclarations prospectives figurant dans le présent communiqué sont également soumises à des risques inconnus de Mauna Kea Technologies ou que Mauna Kea Technologies ne considère pas comme significatifs à cette date. La réalisation de tout ou partie de ces risques pourrait conduire à ce que les résultats réels, conditions financières, performances ou réalisations de Mauna Kea Technologies diffèrent significativement des résultats, conditions financières, performances ou réalisations exprimés dans ces déclarations prospectives. Le présent communiqué et les informations qu'il contient ne constituent ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription des actions de Mauna Kea Technologies dans une quelconque juridiction dans laquelle une telle offre, sollicitation ou vente serait illégale avant l'enregistrement ou la qualification selon les lois sur les valeurs mobilières de ladite juridiction. La distribution du présent communiqué peut, dans certaines juridictions, être restreinte par la réglementation locale. Les personnes qui entrent en possession de ce document sont tenues de respecter toutes les réglementations locales applicables à ce document.